

Petit Bavard

Municipalité de Saint-Roch-de-Mékinac

Février 2023



Sommaire

Page 2	Sommaire
Page 3	Mot de la Mairesse
Page 4	Budget annuel 2023
Page 5	La vie municipale
Page 6	Information modes de paiement du compte de taxes
Page 7	Dépanneur
Page 8	Informations sur actions à prendre tempête hivernale
Page 9	Informations sur actions à prendre tempête hivernale (suite)
Page 10	Bibliothèque
Page 11	Avis à la population transport de bois
Page 12	Calendrier collecte ordures et recyclage
Page 13	Façon de positionner les bacs
Page 14	Message Énercycle
Page 15	Énercycle dépôt bouteilles et pots de verre
Page 16	Avis Postes Canada et horaire bureau de poste
Page 17	Randonnée en raquettes
Page 18	Messes et célébrations dominicales
Page 19	Citations savoureuses
Page 20	Journée plaisirs d'hiver
Page 21	Journée plaisirs d'hiver (suite)
Page 22	APHA
Page 23	Coloriage
Page 24	UQTR Cours
Page 25	UQTR Conférences
Page 26	Carrefour Normandie St-Tite
Page 27	Alertes municipales
Page 28	Patinoire
Page 29	L'accorderie
Page 30	Rendez-vous musical
Page 31	Responsable du journal

[Mot de la Mairesse](#)

L'année 2022 a été particulièrement bien remplie.

Projets d'envergure accomplis

Station-service dépanneur : Maintenant ouvert! Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont soutenues

- Madame la députée Marie-Louise Tardif
- La MRC de Mékinac
- L'équipe de la municipalité

Aux propriétaires Chantal Lapointe et Patrick Duchesne, je vous souhaite beaucoup de succès!

Vitesse : La vitesse sur la Route 155 sera bientôt réduite à 80 km/heure
Merci à Michel Fortin pour sa collaboration.

Salle âge d'or : L'ancienne salle de l'âge d'or est maintenant un entrepôt, et la salle du camping a été rendue fonctionnelle l'hiver.

Projets à venir

Réfection de la côte rue Principale et aménagement d'un parc de loisirs (en partie subventionnée)

Petit rappel : Séances du conseil tous les premiers mercredis du mois, au plaisir de vous rencontrer.

Mes respectueuses salutations, votre Mairesse Rita Dufresne

BUDGET ANNUEL 2023

Bonjour à tous,

Comme vous le savez, l'année 2022 a été des plus difficile dans tous les domaines sur le plan économique. Je tiens à vous préciser que toute l'équipe de la municipalité a fait tout ce qui était possible pour éviter l'augmentation du taux de taxation.

Nous avons étudié soigneusement chaque secteur du budget 2023, mais nous ne pouvons malheureusement faire autrement. C'est une situation inévitable puisque nous n'avons d'autres choix que d'assumer ces augmentations des coûts tels que : Sûreté du Québec, quote-part MRC, contrat de déneigement, salaires, régie des incendies, enfouissement, vidanges de fosses septiques, bacs bruns. Ce ne sont ici que quelques-unes des augmentations auxquelles nous faisons face qui sont mentionnées. Dans certains cas, la hausse est beaucoup plus élevée que le 6,8% de l'indice des prix à la consommation pour l'année 2022.

C'est avec beaucoup de regret que nous devons procéder à cette hausse et si c'était un choix, ou si nous avions la possibilité de diminuer cette hausse, soyez assurés que nous l'aurions fait. Nous avons tous le même but soit de satisfaire la population de St-Roch-de-Mékinac. La dernière chose que nous désirons, c'est de vous décevoir.

Merci pour votre compréhension de la situation puisque nous n'avons aucun contrôle sur ces hausses de prix que nous subissons à tous les niveaux.

La Mairesse et les membres du conseil municipal



BIENVENUE DANS LA MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Un lieu panoramique!

La Vie municipale

Séance du conseil a eu lieu le 11 janvier 2023. Afin de prendre connaissance des sujets traités lors de la séance du conseil, nous vous rappelons que les textes intégraux des décisions du conseil municipal sont disponibles pour consultation au bureau municipal ou sur le site Web de la municipalité (www.strochdemekinac.com), bouton de menu MUNICIPALITÉ.

Prochaine séance du conseil

Se tiendra, le 1^{er} février 2023. Nous tenterons d'afficher, sur Facebook et sur le babillard, l'ordre du jour quelques jours avant la séance afin de permettre aux citoyens de nous interroger sur un sujet qui les concerne. Toutes questions devront nous être transmises par courriel à l'adresse suivante : st-roch@regionmekinac.com

Horaire du Bureau municipal

Lundi au mercredi : 9 h 00 à 12 h 00 - 12 h 30 à 16 h 30

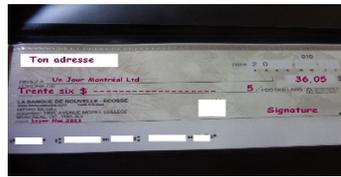
Jeudi : 9 h 00 à 12 h 00 - 12 h 30 à 16 h 00

Vendredi : FERMÉ

AVIS À LA POPULATION

RAPPEL SUR LES MODES DE PAIEMENT AUTORISÉS À LA MUNICIPALITÉ

- **Argent**
- **Chèque**
- **Desjardins**



**** Le virement Interac est pour les membres des institutions financières autres que Desjardins. Il est possible de faire le paiement de votre compte de taxes via le courriel de la municipalité soit : st-roch@regionmekinac.com Si vous êtes membres chez Desjardins, la façon d'écrire le nom du fournisseur pour nous retracer est : municipalité st-roch mékinac**

Pour les questions de sécurité, vous avez 2 possibilités :

- 1) Pour quel numéro civique et la réponse sera les chiffres de votre adresse ou,**
- 2) Quel est le nom de ma rue**

****Si possible, indiquez le numéro du matricule dans description.**

Merci de votre compréhension!

QUELLE BONNE NOUVELLE!
MAINTENANT OUVERT



Félicitations !

Nous ne vous souhaitons rien d'autre que la croissance et la prospérité
dans votre nouvelle entreprise.

Madame Lapointe et Monsieur Duchesne, vous attendent!

**** Images à titre informatif seulement.



TEMPÊTE HIVERNALE

De la pluie et de la neige, mêlées à des écarts de température soudains, et des rafales de vent pouvant causer des pannes de courant sont prévus.

Préparez-vous à assurer votre autonomie pendant au moins **72 h** à votre domicile. Voici les éléments que vous devez rassembler :

- Réserve d'eau potable pour la consommation et besoins sanitaires
- Aliments non périssables
- Essence pour la souffleuse ou la génératrice, en cas de panne de courant
- Bois sec pour ceux et celles qui ont un foyer à bois, en cas de panne de courant
- Articles particuliers dont des médicaments d'ordonnance, de la préparation pour nourrisson ou de l'équipement pour personnes ayant des besoins particuliers
- Argent comptant

 Pensez à communiquer avec vos proches et votre voisinage pour vous assurer de leur bien-être.

 Songez à modifier vos plans car les conditions routières pourraient devenir dangereuses. Pour ceux et celles qui prendront le volant, prévoyez une trousse d'urgence pour la voiture.

Avoir une trousse d'urgence à la maison est important. Elle doit contenir **suffisamment d'articles pour permettre à votre famille de subsister pendant les 3 premiers jours d'un sinistre.**

Placez votre trousse d'urgence dans un endroit facilement accessible. Vérifiez annuellement son contenu. Remplacez au besoin les piles et les réserves d'eau.

Articles essentiels à avoir dans la trousse d'urgence

Ayez en tout temps **à la maison** les articles suivants, idéalement rassemblés dans un sac à dos ou un contenant :

- **Eau potable** — deux litres par personne par jour, pour au moins 3 jours;
- **Nourriture non périssable** — provisions pour au moins 3 jours;
- **Ouvre-boîte manuel;**
- **Radio à piles** — piles de rechange;
- **Lampe frontale ou de poche** — piles de rechange ou lampe à manivelle;
- **Briquet ou allumettes et chandelles;**
- **Trousse de premiers soins** — antiseptiques, analgésiques, bandages adhésifs, compresses de gaze stériles, ciseaux, etc.;
- Masques antipoussières — pour filtrer l'air contaminé;
- GPS;
- Boussole;
- Lunettes de soleil et écran solaire;
- Canif;
- Petit coffre à outils;
- Sac à dos;
- Tente, sac de couchage, matelas de sol;
- Réchaud, combustible et ustensiles de cuisine;
- Articles de toilette;
- Médicaments en vente libre (antihistaminique, ibuprofène, acétaminophène, etc.);
- Médicaments d'ordonnance (prescrits par votre médecin);
- Sacs à ordures;
- Bottes de randonnée pédestre;
- Vêtements imperméables;
- Vêtements de rechange;
- Jeu de cartes, livres, revues.

Les 7 premiers articles vous permettront, à vous et à votre famille, de subsister pendant les 3 premiers jours d'une situation d'urgence, le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis.

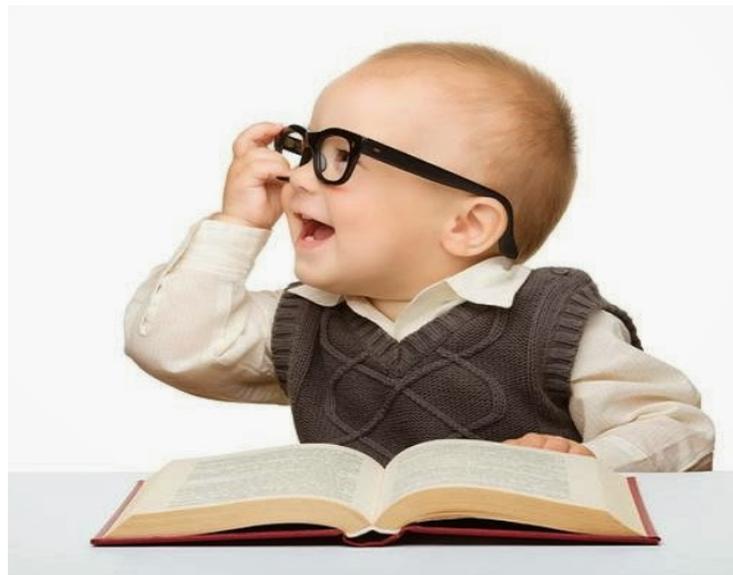
Vous pouvez obtenir plus de renseignements sur les actions à prendre avant, pendant et après une panne électrique de plusieurs heures : <https://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/panne-courant#c72083>

Sachez que depuis quelques années, la municipalité de St-Roch-de-Mékinac fait partie des quelques villes et municipalités qui possèdent un plan de mesures d'urgence.

Bibliothèque Municipale



Une lecture amusante est aussi utile à la santé que l'exercice du corps. » (Emmanuel Kant)



Lieu : 1216 rue Principale, St-Roch-de-Mékinac

Responsable : Mme Nathalie Fyfe

Horaire de la bibliothèque : tous les mercredis de 13h00 à 16h00 - 18h30 à 20h30



AVIS À TOUTE LA POPULATION

Du début du mois de février à la mi-mars 2023, il y aura du transport de bois, du dimanche 03h00 au vendredi 12h00 (midi), dû à des opérations forestières faites par l'usine Arbec de St-Roch. Ce transport aura lieu principalement par le chemin du Domaine de la Colonie et la route 159, et/ou par le chemin du Domaine des Foins et la route 159.

Il y aura un élargissement à quelques endroits, étant donné la largeur des chemins. Les camions rouleront à une vitesse ne dépassant pas 30 km/h. Il y aura des panneaux démontrant le transport avec des véhicules lourds et des communications par « radio-émetteur » pour les camionneurs.

Arbec remettra les chemins en état de circulation après le transport, au printemps, au besoin.

Veillez communiquer avec la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac au 819-646-5635, poste 130 ou 132 pour de plus amples renseignements!

Soyez vigilants et prudents chers citoyens (ennes)!

Merci!

Véronique Baril

Véronique Baril

Inspectrice en bâtiment et environnement



Collecte des ordures : mardi (haut)

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Calendrier de Récupération : mercredi (bas)

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

MARS						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

[Votre récupération doit être placée dans un sac transparent ou dans une boîte de carton en bordure de rue.](#) Si vous avez un bac bleu, votre sac ou votre boîte peuvent être déposés dans le bac bleu pour éviter les déchirures par les animaux mais votre récupération ne peut être déposée directement dans le bac.

BIEN POSITIONNER VOS BACS

1 BACS ALIGNÉS EN BORDURE DE RUE

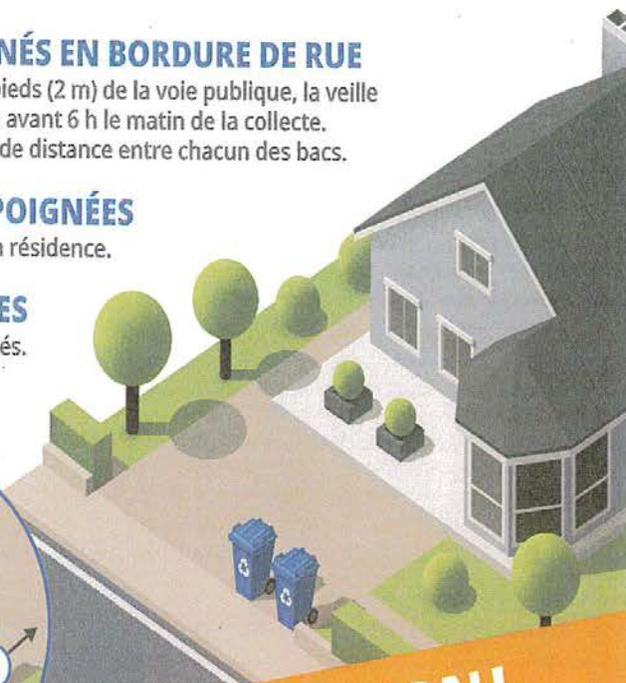
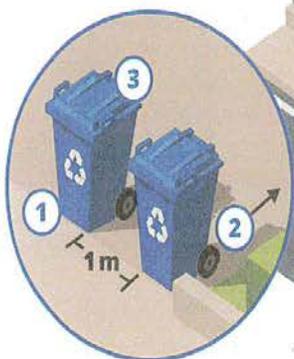
à moins de 6,5 pieds (2 m) de la voie publique, la veille de la collecte ou avant 6 h le matin de la collecte. Laissez 1 mètre de distance entre chacun des bacs.

2 ROUES ET POIGNÉES

orientées vers la résidence.

3 COUVERCLES

fermés et dégagés.



ATTENTION!
REFUSÉES DANS LE BAC BLEU
Certains matériaux nuisent au recyclage

SURPLUS DE RECYCLAGE

Répartir le contenu sur plusieurs collectes ou procurez-vous un bac bleu supplémentaire.

BAC ENNEIGÉ OU COINCÉ DANS LA GLACE

Dégagez votre bac de la neige et de la glace.

ÉVITER QUE LE CONTENU GÈLE À L'INTÉRIEUR

Assurez-vous que le couvercle est en bon état et bien fermé. Un carton déposé au fond du bac peut aider à déloger les matières du bac.

MATIÈRES COMPOSTABLES

- Résidus de table et de jardin, mouchoirs, papier essuie-tout



RÉSIDUS DE CONSTRUCTION

- Bois, plancher, revêtement, gypse, béton, bardeau d'asphalte



OBJETS

- Vaisselle, jouets, stores, cintres



AUTRES

- Vêtements, souliers, sacs à main, tissu



Avant de jeter un objet : pensez à le réparer, à le donner ou à l'apporter à l'écocentre
rgmrm.com | 819 373-3130

ENERGYCYCLE

Valoriser les matières résiduelles de la Mauricie

Message d'Energycycle :

Nous allons faire la planification des vidanges de fosses septiques de la saison 2023. Planifier les vidanges nous permet d'optimiser nos opérations, les trajets des camions et de maintenir le coût du service abordable pour tous les citoyens. Les changements de rendez-vous demandés en cours de saison affectent le parcours prévu à l'horaire et le nombre de vidanges cédulées. Ainsi, pour maintenir le coût de ce service abordable et dans un souci d'équité envers tous, des frais additionnels seront chargés pour tout changement à cette planification annuelle durant la saison régulière de vidange des fosses septiques, soit entre le 1er mai au 31 octobre.

Merci

ENERGYCYCLE

Donc, il est très important d'aviser la municipalité de tout changement : propriétaire, adresse postale, statut de résidence (permanente ou saisonnière), fermeture de fosse, fermeture de dossier (dossier désactivé), modification de fosse, ajout de fosse, etc. Nous devons être informés des changements, au plus tard le 30 avril, sinon des frais additionnels seront facturés pour n'importe quelle modification faite après le 30 avril, même pour une annulation de vidange.

Vous pouvez vérifier la date de votre vidange

<https://www.energycycle.ca/la-vidange-de-boue-de-fosses-septiques/>

Ensuite sur : MON DOSSIER

Pour nous aviser des changements : st-roch@regionmekinac.com ou au 819-646-5635 poste 18

BELLEMARE

ENERCYCLE

LA ROUTE DU VERRE

MAINTENANT DANS LA MRC DE MÉKINAC

Nouveau point de dépôt pour bouteilles et pots en verre à St-Tite dans le stationnement de la SAQ au 512, rue du Moulin



AVIS IMPORTANT À LA POLULATION



Récemment, nous avons remarqué que le nom de rue que certains d'entre vous utilisent pour votre adresse est incorrect. Il ne faut plus utiliser le nom de rue Route 155. Le bon nom de rue qui doit être inscrit est Route Ducharme.

À compter du 19 décembre, le nom de Route 155 ne doit plus être utilisé donc, veuillez vous assurer de communiquer votre bonne adresse à vos correspondants.

BUREAU DE POSTE

**Au 1216 rue Principale
St-Roch-de-Mékinac
873 212-0096**

Horaire du bureau de poste :

Lundi à mercredi : 9h00 à 12h00 – 14h15 à 16h45

Jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00 – 14h15 à 17h00



Randonnée en raquettes

Lucie Geoffrion et Bernard Dumais vous invitent

Samedi le 4 février à 13h00

Au Gîte La maison sous les arbres

Au 1650, route Ducharme, St-Roch-de-Mékinac

Environ 1h30, 2h00 de randonnée de niveau intermédiaire, ensuite café et petits muffins vous seront servis.

Svp, confirmez votre présence au plus tard dimanche le 30 janvier au 514-929-1674 (Lucie)

BIENVENUS À TOUS (ACTIVITÉ GRATUITE)



****L'activité pourrait être annulée en cas de mauvais temps**

MESSES ET CÉLÉBRATIONS DOMINICALES

29 janvier : Messe Intention Denise Dumont par : Suzanne Dumont Célébrant Mgr Paul-Émile Landry

Il y a relâche pour les messes et les célébrations dominicales pour les mois de février et mars. Reprise prévue en avril.



Citations savoureuses

Monsieur René Bergeron, auteur, nous partage des citations cocasses, question d'ajouter un brin d'humour dans notre Petit Bavard. Les citations ont été choisies avec soin, respect et discernement. Leurs auteurs sont des personnalités publiques au langage coloré. En voici quelques-unes :

Il faut vraiment avoir du toupet tout le tour de la tête.

Ce type de blessure, c'est très souffrant, surtout quand ça fait mal.

Il n'a pas inventé le bouchon à quatre trous.

Paris ne s'est pas bâtie en plein jour.

Il n'y a pas l'ombre d'une goutte que le Canadien n'ira pas en série cette année.

Il ne faut pas s'étendre sur la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

Je trouve sa rapidité d'exécution trop lente.

Il faut prendre le bœuf par les cornes.

On s'est peut-être mis les pieds dans les draps.

Elle n'a pas la langue dans sa sacoche.

C'est un joueur qui n'a pas peur aux yeux.

Il est en train de creuser les poignées de sa tombe.

On va régler ça en un tour de rein.

Il ne faut pas remettre à plus tard ce qui appartient à César.

Le dossier est arrivé sur mon bureau comme un poil sur la soupe. - Jean Charest



Merci à Monsieur Bergeron



Oyé Oyé !!! ❄️ 🎵 🎸 🏆 🏆 🏆

Journée Plaisirs d'Hiver !

Le Samedi 18 Février 2023, à compter de 13 h 🕒

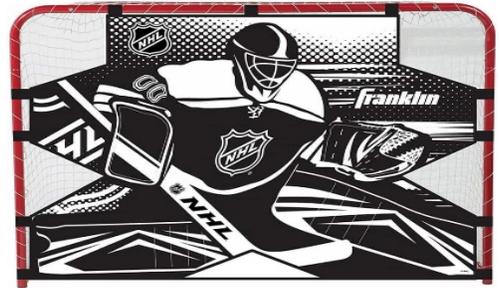
À notre toute nouvelle patinoire, située au 1216 rue principale Saint-Roch de Mekinac

Nous enfilons nos tuques et nos mitaines pis on joue dehors !

Au programme pour le plaisir de tous !

❄️ Joute de Curling

❄️ Compétition de Tirs aux buts



Joute de Curling

Pour tous les âges, entre amis et en famille ! Compétition amicale et "drôlement" amusante !

Faut-il essayer pour y croire ?

Le plaisir est toujours de la partie !

Prix de participations !

N'oubliez pas le trophée emblématique pour l'Équipe Gagnante ! 🏆 🏆

Prix de Présences ! 😊

Compétition de Tirs aux buts

Tirs de précisions pour tous les amateurs de Hockey ! 🏒 🏒 🏒

Aucun frais d'inscriptions

Temps de pratique et Méga-Finale avec prix de participations ! 🏆 🏆 🏆 🏆

Pour les tout-petits, si la température le permet, il y aura une glissade aménagée. Alors, on apporte son crazy carpet !

Pour les fringales, Casse-Croûte à petit-prix sur place 🍷 🍕 🍩 🍪 🍩
Aux profits de l'OTJ Loisirs Saint-Roch

Salle de bain à votre disponibilité et Cabane à patin pour s'y réchauffer !

Musique d'ambiance 🎵 🎶 🎶

La Cabane à Sucre avant tout l'monde !

Dégustation de tire sur la neige pour tous les participants ❄️
😊 ❄️



On vous attend en grand nombre à compter de 13 hres samedi le 18 février.

Rassemblement annuel de nos villageois et villageoises ! Soyez-y ❄️
Apportez votre esprit d'équipe et votre sourire !
OTJ Loisirs Saint-Roch



301, rue St-Jacques # 210
Ste-Thècle
418-289-3630
www.apham.org

L'APHA Mékinac a pour mission de :

Regrouper, soutenir et encourager les personnes handicapées en créant et en mettant en œuvre des programmes d'intégration récréatifs, éducatifs et sociaux adaptés à leur condition.

Informé et sensibiliser la population aux besoins des personnes vivant en situation d'handicap dans la MRC de Mékinac.

Calendrier des activités : Février 2023

Mercredis 1-8	Activités régulières (Viactive, soupe de l'amitié, jeux...)
Jeudis 9-23	Cuisine collective
Mercredi 15	Fête de la St-Valentin
Mercredi 22	Conférence de Louise Davidson sur son voyage (Compostelle) suivi d'un dîner fraternel.
Vendredi 3	Sortie aux quilles en soirée (pour les inscrits)

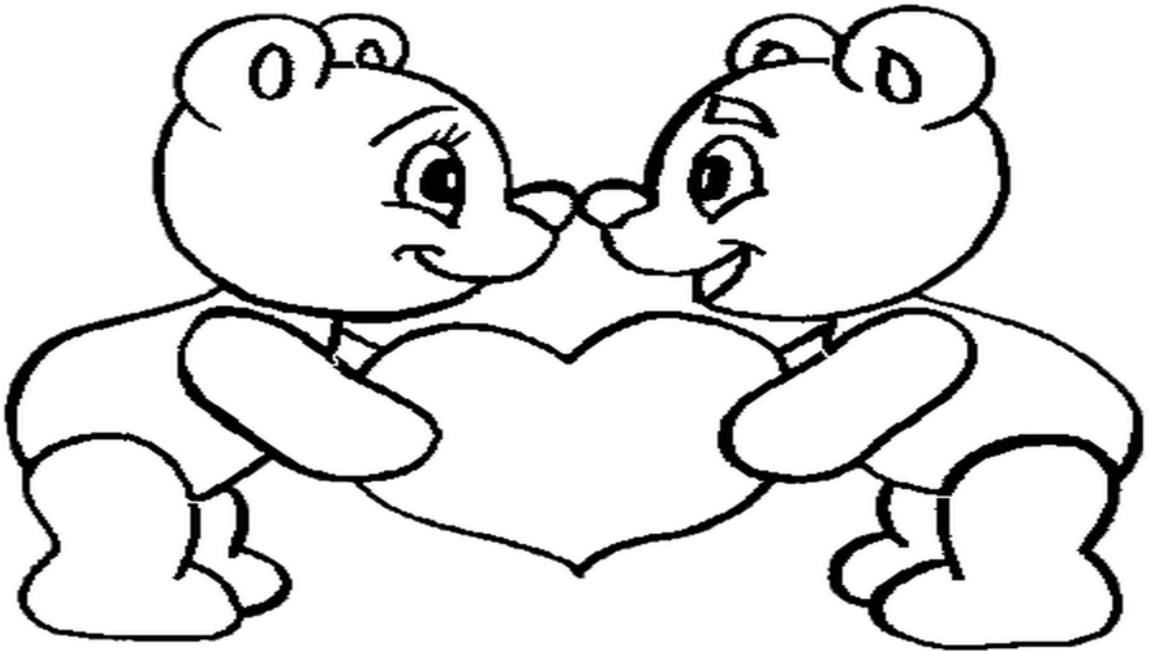
Il peut y avoir des changements imprévus à l'horaire.

Merci de votre compréhension.

Pour information 418-289-3630

COLORIAGE

Love



UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Université du troisième âge

UQTR



Université du Québec
à Trois-Rivières

Université du troisième âge

Université du troisième âge (UTA)

**Vous pouvez vous inscrire
maintenant pour le cours offert à**

St-Tite

Nouveau cours présenté : UTA0245 Histoire des codes secrets

Professeur : Michel Auger, Enseignant retraité, mathématiques et sciences

Résumé du cours :

Au XXI^e siècle, en raison de l'omniprésence de l'informatique et d'Internet, le cryptage est le seul moyen de protéger notre identité et notre intimité. L'art de la communication secrète, aussi appelé cryptographie, fournit des verrous et des clés essentielles. Utilisant une approche conviviale, nous explorerons la science secrète de l'encryptage. De Jules César et Marie-Antoinette, en passant par Énigma, nous terminerons par les méthodes d'encodage actuelles de vos données personnelles et de vos cartes bancaires. Un beau voyage au pays mystérieux des messages secrets. Nous verrons que l'Histoire est ponctuée de codes qui ont déterminé le destin de millions d'individus.

Pour vous inscrire à la session d'hiver 2023 de l'UTA :

En ligne au : www.uqtr.ca/uta

Ou par téléphone : au 819 376-5011, poste 2109

Date des cours : les mercredis du 8 mars au 5 avril (5 semaines de 2 h).

Heure : de 9 h 30 à 11 h 30

Coût : 65 \$

Endroit : Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle à Saint-Tite)

Note : *aucun travail ou examen n'est exigé à l'UTA*

Bienvenue à tous!

Université du troisième âge (UTA)

Vous pouvez vous inscrire maintenant pour les conférences offertes à St-Tite :

CNF0431 Brève histoire du mouvement indépendantiste québécois : de la survivance nationale à l'affirmation internationale. Professeur : Jean-François Veilleux, Enseignant en histoire
Date de la conférence : Mercredi le 15 février 2023, de 10 h à 11 h 30
Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle à Saint-Tite)
Coût : 10 \$

CNF0434 Omer Héroux, le patriarche du journalisme au Canada français. Professeur : Jean-François Veilleux, Enseignant en histoire
Date de la conférence : Mercredi le 22 février 2023, de 10 h à 11 h 30
Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle à Saint-Tite)
Coût : 10 \$

CNF0433 Nazisme, fascisme, extrême droite (1914-1944). Professeur : Pierre Bernard, baccalauréat en histoire et maîtrise en Études québécoises
Date de la conférence : Mercredi le 1er mars 2023 de 10 h à 11 h 30
Centre Armand-Marchand (375, rue Adrien-Bélisle à Saint-Tite)
Coût : 10 \$

Note : le résumé des conférences est sur le site WEB de l'UTA.

Pour vous inscrire ou informations supplémentaires à la session d'hiver 2023 de l'UTA :

En ligne au : www.uqtr.ca/uta ou par téléphone au 819 376-5011, poste 2109

Note : aucun travail ou examen n'est exigé à l'UTA

Bienvenue à tous!



Au service des adultes et des enfants les plus démunis de la zone Mékinac

Par le biais des services offerts, le Carrefour Normandie participe à l'amélioration de la qualité de vie des personnes démunies, tout en favorisant leur autonomie.

Dates de Partage 2023 (distributions alimentaires) à St-Roch-de-Mékinac
1216 rue Principale

19 janvier

02 et 16 février

09 et 23 mars

06 et 20 avril

04 et 18 mai

01, 15 et 29 juin

13 juillet

10 et 24 août

21 septembre

05 et 19 octobre

09 et 23 novembre

07 décembre



ALERTES MUNICIPALES 

alerte



SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informés immédiatement!

Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité et Choisissez le moyen de les recevoir.

Vous pouvez vous inscrire gratuitement, en vous rendant sur le site Web de la municipalité :

<http://www.strochdemekinac.com/>

sous l'onglet ALERTES MUNICIPALES

** Pour les résidents de St-Roch-de-Mékinac seulement*

LA PATINOIRE EST OUVERTE
(NOUVELLES BANDES, NOUVEL ÉCLAIRAGE)



ON JOUE DEHORS!!!





PROGRAMMATION FÉVRIER 2023

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE   

VENDREDI 10 FÉVRIER 2023 DE 13H À 15H : GYM CERVEAU

VOUS CHERCHEZ À ENTRAÎNER VOS MÉNINGES?

Il est possible de garder notre cerveau en forme!



Comme le corps, le cerveau a besoin d'être entraîné. Les exercices proposés dans le cours Gym Cerveau permettent d'exercer sa mémoire, de développer sa concentration et de renforcer ses fonctions neurologiques.

L'activité à lieu à tous les deuxièmes vendredis de chaque mois de 13h à 15h.
À notre bureau de Sainte-Thècle

Les activités proposées sont :

- Des activités de mémoire, d'observation et de concentration.
- Des activités pour améliorer notre vitesse.
- Des activités de stimulation visuelle et auditive (jeux de mots, jeux de lettres, d'association, etc.)
- et plus encore!

VENDREDI 24 FÉVRIER 2023 DE 13H À 15H : APRÈS-MIDI DE JEUX DE SOCIÉTÉ

Le choix des jeux ira en fonction des intérêts des participants. Jusqu'à présent nous avons des demandes pour les jeux de Scrabble et Monopoly.

Lieu à notre bureau de Ste-Thècle

Au plaisir de se détendre ensemble! Nadine Martel, accordeure responsable de l'activité

LA MISSION DE L'ACCORDERIE

L'Accorderie a pour mission de développer un réseau d'échanges de services accessible à toutes les personnes qui désirent améliorer leurs conditions de vie, notamment sur le plan social et économique, et ainsi combattre la pauvreté et l'exclusion sociale grâce à l'entraide.

L'Accorderie permet à ses membres d'offrir leurs habiletés, savoirs et passions à d'autres individus, en échange de leur temps. C'est une alternative économique qui s'appuie sur le potentiel de ses membres, provenant de tous horizons et sur une monnaie sociale juste et équitable : le temps. L'échange de services permet de vivre concrètement les valeurs de L'Accorderie que sont l'égalité, la solidarité, l'entraide et le lien social.

Le réseau Accorderie regroupe maintenant onze Accorderies réparties dans sept régions du Québec.

En 2011, L'Accorderie s'est implantée en France, où on en compte maintenant plus d'une trentaine.

Il est possible de faire des échanges avec les accordeurEs de toutes les accorderies.



 301, rue Saint-Jacques, Bureau 215
Sainte-Thècle, G0X 3G0

 418-507-5222

 Mekinac.shawinigan@accorderie.ca

 www.accorderie.ca

En partenariat avec les Alliances pour la solidarité et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Rendez-vous romantique musical à l'Église de Saint-Tite

Dimanche, le 19 février 2023

Ouverture des portes à 13h et spectacle à 14h



le groupe
River Blue
chante
les plus belles chansons
de Sweet People et autres...

Au profit de la
Paroisse St-François

Coût du billet
20\$ en prévente
25\$ à compter du 12 février 2023

Offert sur place: café, jus, eau, légère collation.

12 FEVRIER

Pour informations auprès des communautés

- *St-Tite (418) 365-6594
- *St-Séverin (418) 365-4357
- *St-Timothée (418) 365-5545
- *St-Roch (819) 646-5238
- *St-Joseph (819) 646-5762



**Vos suggestions seront appréciées et considérées,
Merci**

**Nathalie Laroche
Municipalité de St-Roch-de-Mékinac
Tél : 819 646-5635 poste 188
st-roch@regionmekinac.com**